

# L'écho des rives du Grozon

Juillet 2025, n°22

## Bulletin Municipal de la commune de Saint-Barthélemy-Grozon

### Edito :

Dans 8 mois, si rien ne change dans le calendrier électoral, nous serons à quelques jours du changement d'équipe municipale. Le prochain «Écho des Rives du Grozon» ne sera donc qu'un rappel d'informations, car il ne pourra risquer de servir de document pré-électoral, ce qui serait reproché à tout membre du Conseil Municipal actuel qui souhaiterait se représenter.

Voilà donc maintenant plus de 5 ans (rappelons que, du fait du Covid, il a fallu attendre juillet 2020 pour organiser le second tour des élections municipales) que l'équipe que j'ai eu l'honneur de présider œuvre au service des barthézonais. J'ai été secondé par une municipalité active, qui s'est réunie plusieurs fois par mois tout au long du mandat, pour partager les soucis de gestion et élaborer les décisions principales. Toutes ces réunions ont donné lieu à des comptes rendus envoyés à tous les conseillers municipaux, ce qui a permis à chacun de ne pas ignorer les sujets étudiés, et de réagir, si besoin était.



Nous avons transformé profondément le fonctionnement local. Le personnel municipal, du fait de départs en retraite, a subi un rajeunissement complet. Nous avons appris à travailler ensemble. L'informatique a modifié nombre de nos procédures et nous nous sommes adaptés. Nous avons pris l'habitude de vous écrire souvent, renouvelé la politique de communication, avec la volonté de vous tenir au courant régulièrement des projets, des réalisations, de l'agenda...

Nous avons mis en œuvre de nombreux projets dont vous nous aviez exprimé le besoin et avons étudié ce qui pourrait, demain, améliorer la vie locale. Nous avons pu mener des acquisitions immobilières afin de ménager des possibilités de développement pour demain. La transformation de Grozon a été la partie la plus visible de l'iceberg. Tout cela vous a été présenté lors des vœux du Maire pour 2025.

Chacun sait que 6 ans de réflexion et d'action, cela est très court par rapport aux projets publics dont le temps de gestation est toujours bien plus long que le temps des mandats électoraux. Plusieurs processus ont été lancés. Espérons que l'énergie injectée pendant ces 6 années écoulées dans la gestion de notre village restera mobilisée lors du prochain mandat !

Aux futures équipes d'entrer en lice pour conduire notre commune.

Jean Paul Déculty

### LE PLU : Où en sommes-nous ? Un long processus !

La première partie du travail pour élaborer un PLU consiste à récapituler tous les éléments connus sur la Commune qui constituent les données -- et le plus souvent les contraintes -- à prendre en compte pour dessiner l'avenir souhaitable de la Collectivité.

Au niveau du PLU de Saint-Barthélemy-Grozon, les derniers mois ont permis d'avancer sur le chapitre concernant l'Environnement. Le dossier est complexe car ce vocable d'Environnement recouvre un éventail de sujets impressionnant.

Tout d'abord, il y a l'ensemble des démarches supra-communales sur des périmètres englobant Saint-Barthélemy-Grozon, comme le SCOT, le SRADDET, le SDAGE, le PCAET, le PNR, la Loi Montagne... La France est championne en acronymes que seuls les spécialistes comprennent ! Sachez qu'il s'agit du « Schéma de Cohérence Territoriale », du « Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires », du « Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux », etc ...

Ensuite sont collationnées toutes les données concernant la Commune proprement dite : sa géographie, son paysage, ce que les hommes en ont fait, ce qui concerne le climat et l'énergie, le milieu naturel (le sol, la faune, la flore, l'eau, pour ses quantités et ses qualités), les risques, les pollutions...

Cela peut paraître lourd pour aboutir à notre futur Plan Local d'Urbanisme, mais c'est nécessaire pour que l'Etat accepte que nous puissions construire quelques maisons supplémentaires en respectant des règles que nous aurons choisies, en nous dégageant du carcan du « Règlement National d'Urbanisme » qui s'applique aujourd'hui, mais à condition de respecter les données environnementales fondamentales...

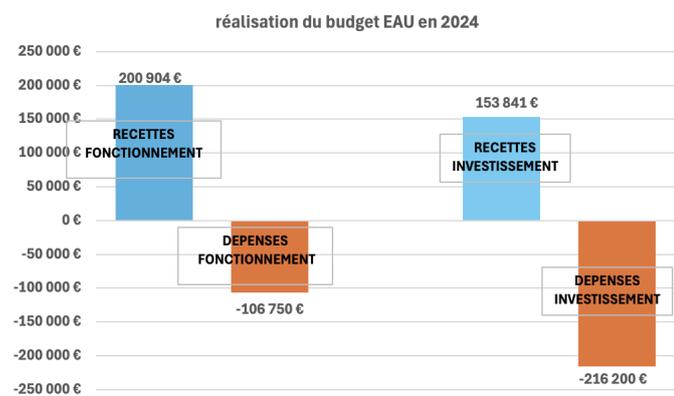
**Citons les principales conclusions de cette étude environnementale :**

Les Forces de notre Commune	Les Faiblesses de notre Commune
La qualité de l'air Le patrimoine naturel La qualité des cours d'eau et de l'eau potable L'absence de risques technologiques La qualité et l'entretien des deux stations d'épuration La bonne gestion des déchets L'absence des nuisances sonores	Le risque allergique dû à l'exposition pollinique (ambroisie notamment) Les émissions de polluants du secteur agricole et des transports Les espèces exotiques envahissantes La limitation de la ressource en eau Le risque incendie (d'où l'obligation de débroussaillage) Le risque d'inondation et de remontées de nappe liés au changement climatique

**Les enjeux principaux en matière environnementale concernent le climat, l'air, l'eau, l'énergie, les paysages :** il sera donc important que les règles du PLU s'attachent à contenir les effets du réchauffement climatique, à préserver la qualité de l'air et à limiter la consommation d'énergie. Enfin, la conception des futures constructions devra veiller à respecter la qualité paysagère des lieux.

## Le budget Eau 2025

Le budget Eau est voté séparément du budget communal. Son montant annuel est de l'ordre de 500 000 €, ce qui est toujours conséquent, à comparer au budget communal de l'ordre de 1 million d'euros.



Pour l'année 2024, **le budget de fonctionnement Eau est largement bénéficiaire (+ 94 154 €)**, grâce notamment au solde de 79 000 € constaté fin 2023.

**L'investissement présente un résultat négatif de 62 359 €** tout-à-fait normal, les subventions n'équilibrant jamais le total des dépenses de travaux.

Le résultat positif du fonctionnement permet de compenser ces dépenses d'investissement, laissant un **excédent de 31 795 €** pour commencer l'année 2025.

Les investissements réalisés, qui ont déjà été largement présentés dans les derniers numéros de L'Echo des Rives du Grozon, sont :

- les travaux sur le réseau d'eau de Grozon
- la fin des travaux du réservoir de la Dame
- les Déclarations d'Utilité Publique pour les sources communales.

Pour 2025, le budget voté représente 178 000 € de fonctionnement et 279 000 € d'investissement. Les travaux envisagés comportent :

- la fin de la rénovation du réseau du centre de Grozon
- la suite de la protection des sources.

Les subventions espérées ne sont pas encore toutes accordées. La décision de lancer les travaux en dépend.

	Recettes	Dépenses
<b>Fonctionnement</b>	<b>178 135 €</b>	<b>178 135 €</b>
<b>Investissement</b>	<b>278 984 €</b>	<b>278 984 €</b>
<b>Total</b>	<b>457 119 €</b>	<b>457 119 €</b>

Le problème majeur qui se pose de façon récurrente est l'obsolescence d'une bonne partie du réseau. Les fuites sont colmatées au fur et à mesure de leur apparition. Face aux oppositions de tous bords, l'Etat a abandonné sa volonté de rendre intercommunale la gestion de l'eau potable. C'était pourtant la solution pour obtenir qu'un service dédié soit créé, avec un personnel formé, et une organisation capable de réagir en urgence aux problèmes techniques, ce que chaque petite commune ne peut gérer isolément. Le problème continuera donc de se poser dans les années à venir.

## Des progrès significatifs en matière de gestion des ordures ménagères

Le budget du traitement des ordures ménagères (OM) de la Communauté de Communes du Pays de Lamastre, bien qu'intégré au budget global de l'Intercommunalité, doit impérativement être équilibré. Pour la deuxième année consécutive, le fonctionnement des OM est excédentaire. Cette année, le résultat positif se monte à 170 310 €.

Une partie de cette somme est affectée en investissement pour divers travaux d'aménagement des déchetteries et des points d'apport volontaire ainsi que pour la mise aux normes de la déchetterie à Lamastre.

Lors du Conseil Communautaire d'avril, il a donc été décidé de baisser la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) de 1 point : elle passera de 12 % à 11%. Ce qui représente une économie pour les ménages d'environ 8,33 %.

Cette baisse est rendue possible grâce à la réorganisation du système de ramassage des déchets, mise en œuvre depuis octobre 2022.

Les objectifs visés étaient :

- Gain de distance donc de temps sur les tournées (172 kms au lieu de 340) et réduction correspondante de la consommation de carburant
- Réductions du nombre de points d'apport volontaires (39 au lieu de 148)
- Meilleur recyclage des déchets en équipant tous les points d'apport volontaire de colonnes de tri (plastique / papier / verre)
- Meilleure valorisation des déchets grâce à des conventions avec des prestataires de recyclage ; un tri de qualité permet de mieux valoriser les déchets et d'en réduire le coût, ce qui a un impact direct sur la taxe (TEOM)
- Soutien de Citeo, organisme engagé dans la réduction de l'impact environnemental des emballages et papiers, qui accompagne l'Intercommunalité dans ses efforts de tri et de recyclage
- Réduction de l'empreinte carbone

Les prestataires font aussi des contrôles, soit lors des collectes sur les centres de tri, soit à la source sur les sites d'apport volontaire communaux, afin de vérifier la pertinence du tri, ce qui peut amener à une nouvelle négociation s'il s'avère que les déchets sont mélangés.

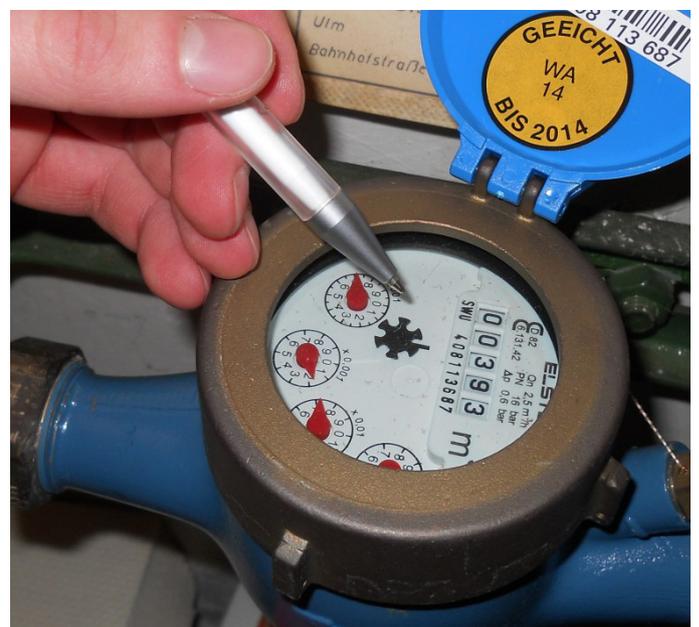
Un contrôle sera conduit dans les semaines à venir. Nous invitons donc les usagers à continuer à trier de la manière la plus rigoureuse possible !

Un point noir subsiste : les bacs d'ordures ménagères. Des apports inappropriés y sont encore trop souvent constatés. Si la qualité du tri se détériore, la Communauté de Communes risque de perdre les soutiens financiers, ce qui entraînerait une hausse significative de la TEOM.

**En résumé : mieux on trie, moins on paie ! Un petit effort de chacun => une facture allégée pour tous !**

Jean-Paul DECULTY

Vice-Président à la Communauté de Communes du Pays de Lamastre, en charge de l'Environnement et de la Gestion des Ordures Ménagères.



## Un été riche en manifestations sociales et culturelles

Plusieurs manifestations vont ponctuer l'été culturel de la commune et nous vous espérons nombreux à venir profiter de ce qui va vous être proposé. Tout est listé dans l'agenda. Voici quelques présentations plus détaillées.

**En juillet, un temps fort autour de la photo :** nous accueillons Jean Louis SAIZ photographe, qui a parcouru le monde, appareil en bandoulière, toujours prêt à fixer les émotions fugitives que donnent des rencontres inattendues.

Avec lui, nous proposons 3 manifestations :

- Une exposition, au Temple de Grozon, sur le thème «Enfance et Territoires», **du 10 au 27 juillet**. Jean Luis SAIZ nous fera le plaisir de commenter son exposition les 11, 12 et 13 juillet à 18h. Son sujet de prédilection, c'est se questionner sur le regard que nous portons sur des mondes, des sociétés, des individus aux cultures diverses et différentes des nôtres.
- Un séminaire de 2 jours, les **11 et 12 juillet** sur «photographier, pas si facile»..., un temps de réflexion sur «pourquoi photographier ceci ou cela, ... avec des exercices pratiques. Au Temple, 9h - 12h, 14h - 17h.
- Une soirée de projection (le 12 juillet à 20h30, salle de la Mairie), en nous emmenant voyager dans des pays qui ont fait la une de l'actualité de ces dernières années...

**Le 21 juillet, théâtre avec la pièce «En Grandes Pompes», réalisée par la troupe «Les Aubes Sauvages»,** création de Clémentine JOLIVET et Julie PLANTEVIN, scénographie de Nicolas SAVOYE, dans la cour de l'ancienne école de Grozon, à 18h :

Un spectacle de rue, une célébration joyeuse, collective et cathartique sur la mort. "Vous allez vous occuper de vos morts maintenant !" Tel est le cri d'alarme lancé par Catrine, une drôle de manutentionnaire de l'entreprise «En Grandes Pompes».

Un spectacle qui nous permet de regarder la mort en face et de souffler un grand coup. Il agit comme une cérémonie chimérique mais inspirée de rituels véridiques, et offre un temps pour sentir combien le deuil est une histoire collective, et bien vivante.

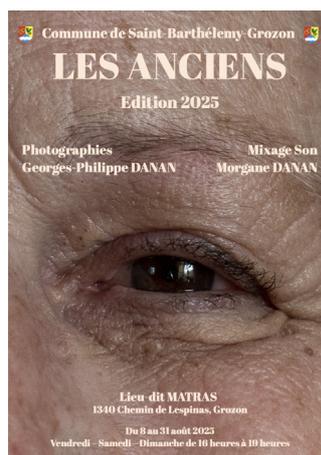
Tout public à partir de 10ans (10€ - 5€ pour les moins de 18 ans).

**Le jeudi 25 juillet, la commune vous invite à venir à «La Fête de l'Eté»** (Cour de l'école-mairie à 18h). Un apéro à partager avec tous les habitants, les résidents secondaires, et en particulier les personnes nouvellement arrivées dans la commune. Un temps d'échange amical, un temps pour faciliter les rencontres et l'intégration de ceux et celles qui ont choisi de venir s'installer dans notre commune. Un temps tout simple et utile à notre vie sociale.

**En août, du 8 au 31, retour sur «les Anciens » :** Georges Philippe DANAN, qui a proposé en 2024, une vision très esthétique des photos et des entretiens qu'il a pu mener auprès d'une douzaine d'Anciens de la commune, avait en réserve d'autres clichés et interviews qu'il met en scène cet été et dans une autre configuration, à Matras. Les vendredis, samedis, dimanches, de 16h à 19h.

**Le 10 août, concert exceptionnel avec Olivier KER OURIO** (harmonica) et **Quentin DUJARDIN** (guitare), deux musiciens de réputation internationale, au Temple de Grozon à 18h. Ce sera le dernier concert de leur tournée estivale pour présenter leur dernière création commune «Serendipity : la traversée d'un océan de notes bleues, alternant entre mer calme et traversées tempétueuses. Un voyage vers des espaces immenses provoqué par la bienveillance du hasard ». Un temps musical assez magique.

**Du 12 au 28 septembre, 3ème édition de la saga «La Mémoire de nos Hameaux»**, au Temple de Grozon, les vendredis, samedis, dimanches de 16h à 19h. Marie Thérèse de NOMAZY continue à rechercher les informations sur les hameaux ou maisons isolées de la Commune, afin que tout ce passé patrimonial ou économique et social ne disparaisse pas dans un passé oublié. Avec une vingtaine de lieux traités chaque année, c'est un travail de longue haleine !



## Une vie associative intense au 2nd trimestre 2025

Le printemps 2025 a été l'occasion, pour les associations barthézonaises, d'animer de manière conviviale et festive la vie communale de notre petite bourgade. Citons, dans l'ordre chronologique ...

Samedi 12 et dimanche 13 avril, l'Amicale Laïque et Elytis PHILOTEE accueillaient, dans le cadre prestigieux du Château de Grozon, le Salon de l'Illustration Fantastique, qui a réuni une vingtaine d'artistes, peintres, dessinateurs, graveurs, ... venus de toute la France. Une expérience à renouveler !

Également le 13 avril, l'Association de Chasse Communale Agréée (A.C.C.A.) proposait à ses adhérents et sympathisants sa Matinée saucisses à emporter. Toujours aussi succulentes, ces saucisses.

Le Club L'Églantier a poursuivi ses mercredis ludiques, a organisé le 1er mai son traditionnel vide-grenier couplé à un tournoi de pétanque, un peu gâché cette année, par une fin d'après-midi pluvieuse et surtout a convié l'ensemble de ses membres – les Aîné.e.s -- à un décevant Repas des Anniversaires, le 19 juin, au restaurant de cochonnailles La Terrine, à Mercuroil.

Le 24 mai, une foule compacte convergeait vers le parc du Château de Soubeyran. La Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche, sa déléguée générale Aline BOURGEAT et le directeur de l'Institut Médico-Éducatif, Sébastien APPRIOUAL, pilotaient la 2ème édition du Festiv' à St-B'Arts. Exposition de photos de barthézonais.es de Claude FOUGEIROL assisté par les élèves de l'IME, humoristique duo d'acrobates circassiens, multiples spectacles autour du château. Un après-midi grandiose !

Pour Amusaté é Boujaté, au-delà des activités périodiques comme les Ateliers de Loisirs Créatifs, les Ateliers Vannerie et les diverses activités gymniques, la manifestation phare a bien sûr été le passage de L'Ardéchoise, le jeudi 12 juin. Cette année, le thème retenu, les Iles, a été l'occasion pour les 2200 cyclistes inscrits sur notre circuit de découvrir une forêt tropicale, de danser, ravis, sur la plage du parvis de l'église avec les GO's de l'association et de se restaurer sous la paillote ! Une soixantaine de bénévoles s'est impliquée dans la préparation des décors, du ravitaillement et l'accueil des coureurs ! Quel trophée pour Saint-Barthélemy-Grozon, cette année ?

Le 14 juin, après le concours de pétanque de l'après-midi, c'était, sur la vaste esplanade du Pré Neuf, la Fête du Village, mise sur pieds par le Comité des Fêtes, avec buvette et petite restauration. Une animation sonore et visuelle de premier ordre assurée par DJ Slimer, se poursuivant tard dans la nuit. Regrettons toutefois les dégradations que certains visiteurs, sans doute légèrement éméchés, ont cru bon d'infliger en partant aux chaises et à la façade du St-Barth.

Vendredi 20 juin, les enseignants de l'École et les membres de l'Amicale Laïque ont accueilli les parents d'élèves et leurs amis dans la Cour de l'École, pour le traditionnel et attachant spectacle offert par la Classe de Maternelle et la Classe des Grands.

Et n'oublions pas, juste après le début de l'été, le dimanche 6 juillet très exactement, le désormais incontournable Repas des Voisins organisé à l'ancienne école de Grozon par l'association Notre Grozonnade.



## Les dates à retenir

Voici le planning jusqu'à l'été. Voir également l'agenda régulièrement mis à jour sur le site de la commune.

- **Vendredi 4 juillet, 19h** : Guinguette MA'M à Grozon : **Le groupe NOESE**, groupe français installé dans la région de Valence, présentant ses compositions, festives ou poétiques.
- **Dimanche 6 juillet, 12h** : **Repas de Voisins** de « Notre Grozonnade » de 12h à 21h, ancienne école de Grozon
- **Jeudi 10 Juillet, 18h30** : **Vernissage de l'exposition de photos de Jean Louis SAIZ « Enfance et Territoires »**, au Temple de Grozon, ouverte du 11 au 27 juillet, les vendredis, samedis, dimanches, de 16h à 19h. Entrée libre.
- **Vendredi et samedi 11 et 12 juillet** : **stage avec Jean Louis SAIZ : « Prendre des photos ? Pas si simple ! »** au Temple de Grozon 9h-12h et 14h-17h. Participation 50€. Inscription au 06 74 79 50 37.
- **12 juillet** : **Projection « Images de pays au cœur de l'actualité »** par Jean Louis SAIZ, salle de la Mairie, 20h30. Participation au chapeau.
- **Samedi 19 juillet, 19h** : Guinguette MA'M à Grozon : **Le duo « Anna TAK »**, chanson française. Ces artistes sont responsables de l'école de musique de Malissard (26)
- **Lundi 21 juillet, 18h** : **Théâtre : « En Grandes Pompes »**. Réalisation Les Aubes Sauvages, cour de l'ancienne école de Grozon. 10€. (5€ <18 ans) Petite restauration en fin de spectacle.
- **Vendredi 25 juillet, 18h** : **Fête de l'Été** : tous les habitants, les nouveaux habitants et les vacanciers sont invités pour le plaisir de se retrouver autour d'un pot offert par la Mairie, dans la cour de l'école de Saint-Barthélemy
- **Mercredi 6 août, 12 – 15h** : **Pique-nique du Club L'Églantier**, parc de la Passerelle, rive gauche du Grozon
- **8-31 août** : **Exposition Photos « Les Anciens 2 »** de George Philippe DANAN, à Matras, les vendredis, samedis, dimanches, 16h-19h.
- **Dimanche 10 août, 18h** : **Concert exceptionnel** : Olivier KER OURIO (harmonica) et Quentin DUJARDIN (guitare), au Temple de Grozon. Apéritif offert en fin de concert. 10€
- **Samedi 16 août, 19h** : Guinguette MA'M à Grozon : **Audrey DUMOND**, chanteuse, succès des années 80 et 90
- **Vendredi 22 août, 19h** : Guinguette MA'M : **Le trio THORNE**, la guitare acoustique et la voix rocailleuse de Jean-Christophe DHORNE qui nous fait voyager au cœur de son univers intimiste et cabossé, où l'amour et les réflexions existentielles s'entremêlent avec quelques touches d'humour !
- **12-28 septembre** : **Exposition « La Mémoire de nos Hameaux N°3 »**, au Temple de Grozon, les vendredis, samedis, dimanches 16-19h
- **Mercredi 26 octobre, 14h** : **Loto du Club L'Églantier**, Matras.
- **Dimanche 15 novembre** : **Foire au Boudin**, organisée par le Comité des Fêtes

Pour davantage d'informations, ou suivre plus régulièrement ce qui se passe à Saint-Barthélemy-Grozon, voir le site :  
« [www.saintbarthelemygrozon.fr](http://www.saintbarthelemygrozon.fr) »

